



NOUVEAUTÉ 2022

LE CHALLENGE CLIP VIDÉO « SPORT SANTÉ »

Jeu gratuit ouvert aux entreprises participantes au Marathon Relais National Inter-Entreprises

Dans le cadre de votre inscription au Marathon Relais National Inter-Entreprises, participez au **Challenge Vidéo « Sport, Santé et Bien-être » en entreprise**. Le **Comité Départemental de Maine-et-Loire du Sport d'Entreprise** (CD 49 FFSE) en partenariat avec le **Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine-et-Loire** (CDOS 49) lancent ce **nouveau défi** à destination des entreprises qui participent à la 10^e édition du Marathon Relais National Inter-Entreprises, le 17 juin 2022 à Angers.

EN PISTE POUR CE NOUVEAU CHALLENGE

« Le sport est un moyen de véhiculer les valeurs de l'entreprise, de développer et faire vivre sa culture au quotidien. Il est un vecteur de transformation, cohésion, solidarité et de bien-être. »

C'est simple, à vous de produire et d'envoyer une vidéo :

« Sport Santé et Bien-être » dans mon entreprise

Le Concept :

Vous devez réaliser une petite mise en scène sur le thème du « **sport santé et bien-être** » aux couleurs de votre entreprise. Vous devez créer un clip vidéo qui correspond à votre culture d'entreprise pour améliorer le bien-être et la santé au travail avec l'activité physique. Longueur de la vidéo : De 30 à 60 secondes maximum.

Le Lieu :

En entreprise, en extérieur, dans un lieu insolite, etc.

Avec qui :

Avec les acteurs de votre entreprise : un groupe de collaborateurs dirigeants, une équipe, un service dans l'entreprise, la totalité des membres de l'entreprise, etc.

Le Jury :

Un jury composé de sportifs, de membres du CD 49 FFSE et du CDOS 49 récompenseront les vidéos les plus créatives. Et pour la meilleure « Prod », le clip vidéo de « l'entreprise vainqueur » sera diffusé sur l'écran géant du Parc des Sports du Lac de Maine « Josette et Roger Mikulak » à Angers, le 17 juin 2022 au cours de la soirée du Marathon Relais. Des places pour assister à un match de haut niveau seront également distribuées à l'entreprise gagnante.

Les dates :

Le clip vidéo est à retourner avant le vendredi 27 mai 2022 (minuit) via le service en ligne - [We Transfer](#) - au CDOS 49 à l'adresse e-mail suivante : aurelienrayer@franceolympique.com